

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 23/09/2009
Version : 4.00
Réf. : S0065D20

Page : 1/8

Nom commercial:

DY-SEPTI LIQUIDE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **DY-SEPTI LIQUIDE**
Utilisation : Pré-désinfection et nettoyage des instruments.

Responsable de la mise sur le marché :



DENTSPLY France SAS
4 rue M. Faraday
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00
Email : reception@dentsply-fr.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit est réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement :

Irritant pour la peau.
Risque de lésions oculaires graves.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique : Ammonium quaternaire, tensioactifs non ioniques, alcool, polyhexanide, eau.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007

Date de mise à jour : 23/09/2009

Version : 4.00

Réf. : S0065D20

Page : 2/8

Nom commercial:

DY-SEPTI LIQUIDE

Substances dangereuses représentatives :

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINEC S	Concentration	Classification
Tensioactifs non ioniques	70592-80-2		< 5 %	
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16diméthyles, Chlorures	68424-85-1	270-325-2	2 – 5 %	C – N R22-R34-R50
Oxyde d'alkylamine	68955-55-5	273-281-2	2 – 5 %	Xi – N R38-R41-R50
Propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	2 – 5 %	F – Xi R11-R36-67
Monochlorhydrate de polymère de N, N-1,6-hexanediybis (N'-cyanoguanidine) CE : 240-032-4 Hexaméthylènediamine CE : 240-679-6 Polyhexaméthylène biguanide (monomère : monochlorhydrate de 1,5-bis (triméthylenguanil)guanidinium)	27083-27-8	Polymere	2 – 5 %	Xn – N R22-R38-R41-R43-R50/53
Contient des désinfectants Contient parfums (limonène)				

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :	En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais
En cas d'ingestion :	Ne pas provoquer de vomissements, sauf avis contraire médical. Rincer la bouche avec de l'eau si la personne consciente.
En cas de contact avec la peau :	Rincer à l'eau abondamment pendant 15 mn tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés.
En cas de contact avec les yeux :	Laver immédiatement à l'eau et abondamment pendant 15 mn en maintenant les paupières écartées, consulter immédiatement un spécialiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Mousse ou poudres sèches.
Risques particuliers :	Produit très toxique pour l'environnement aquatique. Ne pas déverser l'eau d'incendie contaminée dans l'égout, milieu aquatique
Protection des intervenants :	Equipements de protection appropriés aux produits à proximité

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 23/09/2009
Version : 4.00
Réf. : S0065D20

Page : 3/8

Nom commercial:

DY-SEPTI LIQUIDE

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter des gants et lunette (voir chapitre 8)

Précautions pour la protection de l'environnement : Produit très toxique pour l'environnement aquatique. Eviter la dispersion du produit dans l'environnement (égout, milieu aquatique)

Méthodes de nettoyage : Diluer le produit immédiatement avec une grande eau en cas de fuite ou de déversement accidentel de faible importance.
Si les quantités répandues sont très importantes, endiguer et ramasser le produit avec une matière absorbante inerte.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Eviter tout contact avec la peau et les yeux . Après manipulation du produit, se laver les mains à l'eau et savon.

Stockage : Conserver dans son emballage d'origine bien fermé dans un endroit sec et à une température de 0 et + 25°C.

Matériaux utilisés pour l'emballage : - Conserver dans son emballage d'origine

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : Prévoir une douche oculaire.

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle (France INRS)

N°CAS	VME – ppm	VME – mg/m ³	VLE – ppm	VLE – mg/m ³	Note	TMP N°	FT N°
67-63-0	-	-	400	980	-	84	66

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Pas de protection respiratoire dans les conditions d'utilisation normales prévues.

Protection de la peau et du corps : Porter des équipements de protection adaptés aux produits chimiques et aux conditions d'utilisation.

Protection des mains : Gants en Butyle ou nitrile conforme à la norme EN 374

Protection des yeux : Lunettes de protection à écran facial conforme à la norme EN 166

Mesures générales de protection et d'hygiène : Ne pas fumer.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 23/09/2009
Version : 4.00
Réf. : S0065D20

Page : 4/8

Nom commercial:

DY-SEPTI LIQUIDE

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :	Liquide.
Couleur :	Vert.pâle
Odeur :	Parfumée.
pH :	
- A l'état de livraison :	9.5 – 10.5
- A la dilution d'emploi :	9
Solubilité :	
- Dans l'eau :	Miscible dans l'eau.
- Dans les solvants :	-
Masse volumique	0.95-1.05 g/cm ³ (20°C)
Pression de vapeur :	-
Inflammation et explosion :	Non combustible.
Point d'éclair en coupe fermée :	50°C (coupelle fermée)
Température d'auto-inflammation :	-
Inflammabilité (solide, gaz) :	-
Dangers d'explosion :	-
Propriétés comburantes :	-
Autres données :	
Coefficient de partage:	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 23/09/2009
Version : 4.00
Réf. : S0065D20

Page : 5/8

Nom commercial:

DY-SEPTI LIQUIDE

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
Matières à éviter :	Oxydants organiques et inorganiques puissants. Dérivés anioniques. Acides.
Produits de décomposition dangereux :	Produit stable dans les conditions d'emploi.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

Inhalation-ingestion	Aucun effet important ou danger critique connu
Après contact avec la peau :	Irritant pour la peau avec sensibilisation possible par contact
Après contact avec les yeux :	Risques de lésions oculaires graves
Cancérogénicité	Aucun effet ou danger critique connu

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité :	Très toxique pour les organismes aquatique, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Mobilité :	Aucune donnée disponible.
Persistance/dégradabilité :	DBO/DCO > 60% et COD > 70%-Biodégradation facile Tensio-actifs contenus en accord avec le Règlement 648/2004 CE
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune donnée disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Description et manipulation des résidus :	Les restes non utilisés du produit doivent être considérés comme des déchets dangereux.
Méthodes d'élimination :	Ils doivent être incinérés dans une installation agréée en accord avec les réglementations en vigueur

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 23/09/2009
Version : 4.00
Réf. : S0065D20

Page : 6/8

Nom commercial:

DY-SEPTI LIQUIDE

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport :	ADR/RID/ADNR	IMDG/OMI	IATA/ICAO
Classe :	9	9	9
Etiquette(s) :	9	9	9
Numéro ONU :	3082	3082	3082
Groupe d'emballage :	III	III	III
Code danger :	90	90	90
Code Quantité Limitée :	LQ7		
Marque pour l'environnement	OUI Obligatoire à partir de 01/07/2009	Oui (Polluant marin) Obligatoire à partir de 01/01/2010	OUI Obligatoire à partir de 01/01/2009
Fiche sécurité :		F-A, S-F	
Avion passager et cargo : Instruction d'emballage :			914 / Qté nette maxi colis : 450 L
Avion cargo seulement : Instruction d'emballage :			914 / Qté nette maxi colis : 450 L
Libellé de transport :	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Composé ammonium quaternaire et oxyde d'alkylamine)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Quaternary ammonium compounds and alkylamine oxide)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Quaternary ammonium compounds and alkylamine oxide)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE , à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses et à leurs adaptations.

Classement de la préparation : Selon classification du fabricant.
Classée.

Symboles :



Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 23/09/2009
Version : 4.00
Réf. : S0065D20

Page : 7/8

Nom commercial:

DY-SEPTI LIQUIDE

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :

Phrases R :

R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S24 : Éviter le contact avec la peau.
S26 : En cas de contact avec les yeux ou les muqueuses, laver immédiatement à l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39 : Porter des gants appropriés et des lunettes.
S61- Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Mention obligatoire d'étiquetage

Contient :

Guanine,N,N'-1,6-hexanediybis(N'-cyano-, polymere avec 1,6-hexanediamine hydrochloride

Prescriptions nationales :

Classe de pollution des eaux :

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 24/01/2007
Date de révision : 23/09/2009

Phrases R des composants dangereux cités dans le chapitre 3 de la FDS :

R11 : Facilement inflammable.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R36 : Irritant pour les yeux.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007

Page : 8/8

Date de mise à jour : 23/09/2009

Version : 4.00

Réf. : S0065D20

Nom commercial:

DY-SEPTI LIQUIDE
